

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, 2016

Actifs relatifs aux déchets solides

C6A00001

☐ Cette organisation ne possède ou ne loue pas cet actif.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Statistique Canada mène cette enquête pour fournir des données statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent ou louent les divers ordres de gouvernement et entités autochtones.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques à l'appui de l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada, et d'aider à surveiller les progrès accomplis relativement aux résultats souhaités et à en rendre compte. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer tout renseignement recueilli qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'une organisation, sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête à des fins statistiques seulement.

Ententes de partage des données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne communiquera les données tirées de la présente enquête qu'aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec certains organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef, que vous retournerez à Statistique Canada avec votre questionnaire rempli. Dans cette lettre, veuillez préciser le ou les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Infrastructure Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données tirées de cette enquête, Statistique Canada pourrait les combiner avec des données provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez besoin d'aide relativement à la présente enquête, veuillez communiquer avec Statistique Canada au

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Qui doit remplir ce questionnaire?

La réponse à l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada doit être coordonnée par le gestionnaire des actifs de l'organisation, qui veillera à ce que chaque questionnaire propre à un actif soit rempli par le gestionnaire de l'actif en question.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 21 jours.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou le télécopier à Statistique Canada au 1-888-883-7999.

S'il vous est impossible de le remplir dans les 21 jours **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au

Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca

Instructions de déclaration

- Veuillez écrire en caractères d'imprimerie, à l'encre.
- Veuillez déclarer pour l'année de référence 2016.
- **Déclarez** les montants **en dollars canadiens**.
- **Exclure** la taxe de vente.
- Les pourcentages devraient être arrondis en nombres entiers.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez nous fournir vos meilleures estimations.

Renseignements pour les participants

Les **infrastructures publiques essentielles du Canada** peuvent être différentes d'une municipalité canadienne à l'autre, du fait de la taille de la population, de l'emplacement géographique et du contexte économique général. L'enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada mesurera les composantes clés suivantes au sein des organisations : la propriété d'actifs, la planification de la gestion des actifs, l'état général des actifs des infrastructures publiques essentielles et le rendement de ces actifs.

Le terme **organisation** renvoie aux entités d'administrations publiques municipales, régionales, provinciales, fédérales ou autochtones (par exemple un conseil de bande) qui sont propriétaires d'une infrastructure publique essentielle.

Lorsqu'il est question des actifs que **possède** votre organisation, on entend les actifs qui lui appartiennent ainsi que ceux qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Propriété d'actifs

Les actifs relatifs aux déchets solides comprennent les suivants :

Les actifs relatifs à la collecte comprennent les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, incluant la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination finale que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les actifs relatifs aux stations de transfert comprennent les installations où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les actifs relatifs au réacheminement des déchets comprennent les installations de compostage, les installations de récupération de matériaux et les installations de digestion anaérobie que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les actifs relatifs à l'élimination des déchets comprennent les sites d'enfouissement techniques (actifs), les dépotoirs à ciel ouvert (actifs), les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Inventaire et évaluation physique des actifs relatifs aux déchets solides

1. Au 31 décembre 2016, quel était l'inventaire final d'actifs relatifs aux déchets solides que possédait votre organisation?

Pour les actifs que vous ne possédiez ou ne louiez pas, veuillez cocher « Sans objet ».

	Nombre	Sans objet
Actifs relatifs aux déchets solides		
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6B01101 [][][][][]	C6B01201 []
Actifs relatifs au réacheminement des déchets		
Installations de compostage	C6B01102 [][][][][]	C6B01202 []
Installations de récupération des matières	C6B01103 [][][][][]	C6B01203 []
Installations de digestion anaérobie	C6B01104 [][][][][]	C6B01204 []
Actifs relatifs à l'élimination des déchets		
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6B01105 [][][][][]	C6B01205 []
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6B01106 [][][][][]	C6B01206 []
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6B01107 [][][][][]	C6B01207 []
Incinérateurs	C6B01108 [][][][][]	C6B01208 []
Installations de valorisation énergétique	C6B01109 [][][][][]	C6B01209 []

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

2. Au 31 décembre 2016, quelle était la distribution en nombre de votre inventaire d'actifs relatifs aux déchets solides, selon l'année au cours de laquelle la construction a été terminée?

Une distribution en nombre doit être fournie pour chaque actif indiqué à la question 1.

	Année à laquelle la construction a été terminée						
	2016	2010 à 2015	2000 à 2009	1970 à 1999	1940 à 1969	Avant 1940	Ne sais pas
	Nombre						
Actifs relatifs aux déchets solides							
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6C02101 	C6C02201 	C6C02301 	C6C02401 	C6C02501 	C6C02601 	C6C02701
Actifs relatifs au réacheminement des déchets							
Installations de compostage	C6C02102 	C6C02202 	C6C02302 	C6C02402 	C6C02502 	C6C02602 	C6C02702
Installations de récupération des matières	C6C02103 	C6C02203 	C6C02303 	C6C02403 	C6C02503 	C6C02603 	C6C02703
Installations de digestion anaérobie	C6C02104 	C6C02204 	C6C02304 	C6C02404 	C6C02504 	C6C02604 	C6C02704
Actifs relatifs à l'élimination des déchets							
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6C02105 	C6C02205 	C6C02305 	C6C02405 	C6C02505 	C6C02605 	C6C02705
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6C02106 	C6C02206 	C6C02306 	C6C02406 	C6C02506 	C6C02606 	C6C02706
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6C02107 	C6C02207 	C6C02307 	C6C02407 	C6C02507 	C6C02607 	C6C02707
Incinérateurs	C6C02108 	C6C02208 	C6C02308 	C6C02408 	C6C02508 	C6C02608 	C6C02708
Installations de valorisation énergétique	C6C02109 	C6C02209 	C6C02309 	C6C02409 	C6C02509 	C6C02609 	C6C02709

3. Quel est le cycle d'évaluation de l'état de vos actifs relatifs aux déchets solides?

Cycle d'évaluation de l'état : période nécessaire pour évaluer tous les actifs d'un type donné que possède votre organisation ainsi que ceux que votre organisation loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Veuillez choisir un cycle d'évaluation de l'état par actif.

		Cycle d'évaluation de l'état						
		1 an	2 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans objet	Ne sais pas
Actifs relatifs aux déchets solides								
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6D03101	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Actifs relatifs au réacheminement des déchets								
Installations de compostage	C6D03102	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Installations de récupération des matières	C6D03103	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Installations de digestion anaérobie	C6D03104	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Actifs relatifs à l'élimination des déchets								
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6D03105	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6D03106	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6D03107	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Incinérateurs	C6D03108	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Installations de valorisation énergétique	C6D03109	01	02	03	04	05	06	07
		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

4. Quelle était la méthode utilisée pour évaluer l'état physique de vos actifs relatifs aux déchets solides en 2016.

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent aux actifs relatifs aux déchets solides que possède ou loue votre organisation.

Une méthode d'évaluation de l'état physique doit être fournie pour chaque actif indiqué à la question 1.

	1. Évaluation fondée sur une inspection, une analyse, des lignes directrices ou des procédures détaillées	2. Évaluation effectuée par un représentant municipal, fondée sur l'expérience de travail avec l'actif	3. Évaluation fondée sur de l'information indirecte, comme l'âge des matériaux, le terrain environnant ou la durée de vie utile estimative	4. Ne sais pas
Actifs relatifs aux déchets solides				
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6E04101 ☐	C6E04201 ☐	C6E04301 ☐	C6E04401 ☐
Actifs relatifs au réacheminement des déchets				
Installations de compostage	C6E04102 ☐	C6E04202 ☐	C6E04302 ☐	C6E04402 ☐
Installations de récupération des matières	C6E04103 ☐	C6E04203 ☐	C6E04303 ☐	C6E04403 ☐
Installations de digestion anaérobie	C6E04104 ☐	C6E04204 ☐	C6E04304 ☐	C6E04404 ☐
Actifs relatifs à l'élimination des déchets				
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6E04105 ☐	C6E04205 ☐	C6E04305 ☐	C6E04405 ☐
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6E04106 ☐	C6E04206 ☐	C6E04306 ☐	C6E04406 ☐
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6E04107 ☐	C6E04207 ☐	C6E04307 ☐	C6E04407 ☐
Incinérateurs	C6E04108 ☐	C6E04208 ☐	C6E04308 ☐	C6E04408 ☐
Installations de valorisation énergétique	C6E04109 ☐	C6E04209 ☐	C6E04309 ☐	C6E04409 ☐

5. En 2016, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation? Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs, selon leur état physique général, en utilisant l'échelle de classement ci-dessous.

Très mauvais : l'actif est dans un état qui ne convient pas à une utilisation continue; la fin de sa durée de vie utile prévue approche ou est dépassée; il présente de nombreux signes de détérioration avancée; certains actifs peuvent être inutilisables.

Mauvais : l'actif présente un potentiel croissant de problèmes qui peuvent se répercuter sur son utilisation; la fin de sa durée de vie utile approche; son état ne satisfait pas aux normes; une grande portion du système présente des signes importants de détérioration.

Passable : l'actif nécessite qu'on y porte attention; il présente des signes de détérioration et certains éléments présentent des défaillances.

Bon : l'actif est adéquat; son état est acceptable; de manière générale, il a atteint la moitié de sa durée de vie utile prévue.

Très bon : l'actif est dans un état qui convient à une utilisation continue; il est bien entretenu, en bon état ou neuf, ou il a récemment été remis à neuf.

Un classement de l'état physique général doit être fourni pour chaque actif indiqué à la question 1.

La distribution par actif doit totaliser 100 %.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sais pas	Total
	%						
Actifs relatifs aux déchets solides							
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6F05101	C6F05201	C6F05301	C6F05401	C6F05501	C6F05601	100 %
Actifs relatifs au réacheminement des déchets							
Installations de compostage	C6F05102	C6F05202	C6F05302	C6F05402	C6F05502	C6F05602	100 %
Installations de récupération des matières	C6F05103	C6F05203	C6F05303	C6F05403	C6F05503	C6F05603	100 %
Installations de digestion anaérobie	C6F05104	C6F05204	C6F05304	C6F05404	C6F05504	C6F05604	100 %
Actifs relatifs à l'élimination des déchets							
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6F05105	C6F05205	C6F05305	C6F05405	C6F05505	C6F05605	100 %
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6F05106	C6F05206	C6F05306	C6F05406	C6F05506	C6F05606	100 %
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6F05107	C6F05207	C6F05307	C6F05407	C6F05507	C6F05607	100 %
Incinérateurs	C6F05108	C6F05208	C6F05308	C6F05408	C6F05508	C6F05608	100 %
Installations de valorisation énergétique	C6F05109	C6F05209	C6F05309	C6F05409	C6F05509	C6F05609	100 %

Gestion et rendement des actifs

6. Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs pendant une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des actifs relatifs à l'infrastructure, les niveaux de service qu'ils sont censés fournir, les mesures planifiées pour s'assurer qu'ils fournissent ces niveaux de service et les stratégies de financement pour mettre en oeuvre les mesures planifiées.

C6G06101

1 ☐ Oui

3 ☐ Non → Veuillez passer à la question 8

7. À quelle fréquence votre organisation met-elle à jour son plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Ne cochez qu'une seule réponse.

C6G07101

1 ☐ Chaque année

2 ☐ Tous les deux à quatre ans

3 ☐ Tous les cinq ans ou plus

4 ☐ Aucune mise à jour

5 ☐ Autre — Veuillez préciser :

C6G07205

6 ☐ Ne sais pas

→ Veuillez passer à la question 9

8. Quand votre organisation prévoit-elle mettre en place un plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides?

Ne cochez qu'une seule réponse.

C6G08101

1 ☐ Dans un an

2 ☐ Dans deux ans ou plus

3 ☐ Dans cinq ans ou plus

4 ☐ Autre — Veuillez préciser :

C6G08204

5 ☐ Aucun projet de mise en place d'un plan de gestion des actifs

6 ☐ Ne sais pas

9. Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour gérer vos actifs relatifs aux déchets solides?

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

C6G09101

☐ Logiciel personnalisé de gestion des actifs

C6G09102

☐ Logiciel prêt à l'emploi de gestion des actifs

C6G09103

☐ Chiffrier électronique

C6G09104

☐ Documents papier de l'entretien des actifs

C6G09105

☐ Autre — Veuillez préciser :

C6G09205

C6G09106

☐ Aucun système de gestion des actifs

C6G09107

☐ Ne sais pas

10a. En 2016, quel était le pourcentage des déchets totaux produits qui ont été réacheminés comme matières organiques (p. ex. bacs de compostage, bacs verts)?

C6G10101 %

C6G10102 ☐ Ne sais pas ➔ Veuillez passer à la question 11a

10b. Votre organisation prévoit-elle accroître le pourcentage des déchets totaux réacheminés comme matières organiques?

C6G10103

1 ☐ Oui

3 ☐ Non ➔ Veuillez passer à la question 11a

9 ☐ Ne sais pas ➔ Veuillez passer à la question 11a

10c. Quel est l'échéancier estimatif de votre organisation pour l'augmentation du pourcentage des déchets totaux réacheminés comme matières organiques?

Ne cochez qu'une seule réponse.

C6G10104

1 ☐ Dans 1 an

2 ☐ Dans 2 à 4 ans

3 ☐ Dans 5 à 10 ans

4 ☐ Dans plus de 11 ans

5 ☐ Ne sais pas

10d. Quel est le taux cible de votre organisation pour le réacheminement des déchets comme matières organiques?

C6G10105 %

COA10106 ☐ Ne sais pas

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

11a. En 2016, quel était le pourcentage des déchets totaux produits qui ont été réacheminés comme matières recyclables (p. ex. plastique, verre, papier)?

C6G11101 %

C6G11102 ☐ Ne sais pas ➔ Veuillez passer à la question 12a

11b. Votre organisation prévoit-elle accroître le pourcentage des déchets totaux réacheminés comme matières recyclables?

C6G11103

1 ☐ Oui

3 ☐ Non ➔ Veuillez passer à la question 12a

9 ☐ Ne sais pas ➔ Veuillez passer à la question 12a

11c. Quel est l'échéancier estimatif de votre organisation pour l'augmentation du pourcentage des déchets totaux réacheminés comme matières recyclables?

Ne cochez qu'une seule réponse.

C6G11104

1 ☐ Dans 1 an

2 ☐ Dans 2 à 4 ans

3 ☐ Dans 5 à 10 ans

4 ☐ Dans plus de 11 ans

5 ☐ Ne sais pas

11d. Quel est le taux cible de votre organisation pour le réacheminement des déchets comme matières recyclables?

C6G11105 %

C6G11106 ☐ Ne sais pas

12a. Votre organisation dispose-t-elle d'un système de capture des gaz intégré à vos décharges?

C6G12101

1 ☐ Oui

3 ☐ Non ➔ Veuillez passer à la question 13

12b. Les gaz capturés sont-ils utilisés (p. ex. génération d'électricité, gaz de pipeline)?

C6G12102

1 ☐ Oui

3 ☐ Non

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Valeur des actifs et dépenses relatives aux déchets solides

13. Quels sont la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel en 2016 pour les actifs relatifs aux déchets solides que possédait votre organisation?

Valeur de remplacement estimée : Coût approximatif, à l'heure actuelle, nécessaire pour remplacer un actif, y compris les frais de démolition. Cela **ne comprend pas** les coûts des terrains ni les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis en 2016 : Budget requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au cours de l'année de référence 2016. Cela comprend toutes les activités qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie probable.

Budget de renouvellement réel en 2016 : Fonds réels dépensés dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs. Cela comprend toutes les activités qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie probable.

Le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel ne comprennent pas les frais d'entretien et de réparations réguliers. Entretien et réparation : Les travaux réguliers d'entretien et de réparation d'actifs fixes sont des activités que les propriétaires ou les utilisateurs d'actifs fixes sont tenus d'entreprendre périodiquement, afin d'être en mesure d'utiliser ces actifs pendant toute leur durée de vie probable (coûts de nature courante qui ne peuvent pas être évités s'il faut continuer d'utiliser les actifs fixes). Les travaux d'entretien et de réparation ne modifient ni l'actif fixe ni son rendement, mais le maintiennent simplement en bon état de fonctionnement ou, en cas de panne, le rétablissent dans son état antérieur.

Chaque actif devrait correspondre à la question 1.

		2016		
		Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
En milliers de dollars				
Actifs relatifs aux déchets solides				
Actifs relatifs aux stations de transfert	C6H13101	C6H13201	C6H13301	
		000 \$	000 \$	000 \$
Actifs relatifs au réacheminement des déchets				
Installations de compostage	C6H13102	C6H13202	C6H13302	
		000 \$	000 \$	000 \$
Installations de récupération des matières	C6H13103	C6H13203	C6H13303	
		000 \$	000 \$	000 \$
Installations de digestion anaérobie	C6H13104	C6H13204	C6H13304	
		000 \$	000 \$	000 \$
Actifs relatifs à l'élimination des déchets				
Sites d'enfouissement techniques (actifs)	C6H13105	C6H13205	C6H13305	
		000 \$	000 \$	000 \$
Dépotoirs à ciel ouvert (actifs)	C6H13106	C6H13206	C6H13306	
		000 \$	000 \$	000 \$
Sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	C6H13107	C6H13207	C6H13307	
		000 \$	000 \$	000 \$
Incinérateurs	C6H13108	C6H13208	C6H13308	
		000 \$	000 \$	000 \$
Installations de valorisation énergétique	C6H13109	C6H13209	C6H13309	
		000 \$	000 \$	000 \$

Les nouveaux actifs relatifs aux déchets solides comprennent les actifs nouvellement construits, acquis et reçus sous forme de don.

15. En 2016, quelle était la durée de vie utile prévue (en années) des nouveaux actifs relatifs aux déchets solides que possédait votre organisation?

Les nouveaux actifs relatifs aux déchets solides comprennent les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don.

La durée de vie utile prévue d'un actif se réfère à la durée de vie du service ou à la durée de vie productive de l'actif lors de son acquisition, quel que soit leurs durées de vies déclarées aux fins de l'impôt sur le revenu.

la durée de vie utile prévue (en années) des nouveaux actifs relatifs à l'organisation?

Actifs aux déchets solides comprennent les actifs nouvellement construits, acquis ou développés. La durée de vie utile d'un actif se réfère à la durée de vie du service ou à la durée de vie productive de l'actif déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

Actifs aux déchets solides
Transferts de propriété
Transport des déchets
Entassement
Recyclage
Incinération des matières
Traitement anaérobie

Rétroaction

Heures Minutes

1. Combien de temps vous a-t-il fallu pour remplir ce questionnaire?

Inclure le temps passé à recueillir l'information nécessaire.....

2. Nous sollicitons vos commentaires à propos de ce questionnaire.

B00002

FORMATION
OUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Les actifs relatifs aux déchets solides comprennent les suivants :

Les actifs relatifs à la collecte comprennent les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, incluant la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination finale que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les actifs relatifs aux stations de transfert comprennent les installations où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les actifs relatifs au réacheminement des déchets comprennent les installations de compostage, les installations de récupération de matériaux et les installations de digestion anaérobie que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Compostage : Processus biologique géré au moyen duquel les matières organiques sont dégradées, dans des conditions aérobies, jusqu'à l'obtention d'une matière relativement stable, semblable à de l'humus et appelée compost.

Installation de récupération des matières : Installation où l'on extrait les matières recyclables que contiennent les déchets ou dans laquelle les matières recyclables sont triées en différentes catégories et préparées en vue de leur transfert.

Digestion anaérobie : Processus biologique contrôlé et géré qui utilise des microorganismes pour décomposer les matières organiques en l'absence d'oxygène.

Les actifs relatifs à l'élimination des déchets comprennent les sites d'enfouissement techniques (actifs), les dépotoirs à ciel ouvert (actifs), les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Site d'enfouissement technique : Décharge conçue pour respecter ou dépasser les exigences du secteur de compétence en matière de protection de l'environnement et de la santé humaine. Sa conception intègre à la fois les attributs de l'environnement naturel et les systèmes nécessaires pour atteindre les niveaux de protection souhaités.

Incinération : Action de brûler des matières résiduelles dans un incinérateur, consistant essentiellement en une oxydation rapide qui génère de la chaleur et convertit les matières résiduelles en produits de combustion gazeux (du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau) libérés dans l'atmosphère.

Valorisation énergétique : Technologie qui traite les déchets à des températures élevées pour réduire la quantité de matières devant être éliminées, pour stabiliser ces matières et pour récupérer l'énergie ainsi que d'éventuelles ressources matérielles.

Cycle d'évaluation de l'état : période nécessaire pour évaluer tous les actifs d'un type donné que possède votre organisation ainsi que ceux que votre organisation loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Le plan de gestion des actifs décrit les méthodes de gestion d'un groupe d'actifs pendant une certaine période de temps. Il décrit les caractéristiques et l'état des infrastructures d'actif, les niveaux de service qu'ils sont censés fournir, les mesures planifiées pour s'assurer qu'ils fournissent ces niveaux de service et les stratégies de financement pour mettre en oeuvre les mesures planifiées.

Valeur de remplacement estimée : Coût approximatif, à l'heure actuelle, nécessaire pour remplacer un actif, y compris les frais de démolition. Cela **ne comprend pas** les coûts des terrains ni les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis en 2016 : Budget requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs obtiennent l'évaluation en « bon » état au cours de l'année de référence 2016. Cela comprend toutes les activités qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie probable. Cela **ne comprend pas** les frais d'entretien et de réparation régulier.

Budget de renouvellement réel en 2016 : Fonds réels dépensés dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs. Cela comprend toutes les activités qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie probable. Cela **ne comprend pas** les frais d'entretien et de réparation régulier.

Entretien et réparations : Les travaux réguliers d'entretien et de réparation d'actifs fixes sont des activités que les propriétaires ou les utilisateurs d'actifs fixes sont tenus d'entreprendre périodiquement, afin d'être en mesure d'utiliser ces actifs pendant toute leur durée de vie probable (coûts de nature courante qui ne peuvent pas être évités s'il faut continuer d'utiliser les actifs fixes). Les travaux d'entretien et de réparation ne modifient ni l'actif fixe ni son rendement, mais le maintiennent simplement en bon état de fonctionnement ou, en cas de panne, le rétablissent dans son état antérieur.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER